



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'HERAULT

Association Loi 1901
Siège social : 7 ter, rue des Ecoles
34725 Saint André de Sangonis

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'HERAULT**

Association Loi 1901
Siège social : 7 ter, rue des Ecoles
34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires* " et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 697 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 753 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 720 sur 768 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 393,48 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 52 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 962,32 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 41 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de

justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 3 février 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI
Commissaire aux comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LHERAULT (34)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 794	583	1 211		Fonds associatif	179 336	114 373
Terrains					Report à nouveau	2 288 446	2 187 086
Constructions	24 662	6 996	17 666	21 774	Résultat de l'association	87 368	192 037
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	14 869	10 610	4 259	1 837	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	2 555 150	2 493 495
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	9 238	797
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41 325	18 189	23 136	23 611	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 238	797
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	274		274	320	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés	151		151	5 155	Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	43		43	281	Avances & acomptes reçus		3
Comptes courants OCCE	461		461	48	Fournisseurs	306	1 478
Autres créances (dont erreurs débitrices)	27 355	2 746	24 609	28 532	Dettes fiscales et sociales	3 285	3 602
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	259	1 614
Disponibilités	2 534 551		2 534 551	2 459 966	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	11 865	12 453
Charges constatées d'avance	4 674		4 674	4 096	Produits constatés d'avance	7 796	8 567
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 567 509	2 746	2 564 763	2 498 398	TOTAL DETTES	23 511	27 717
TOTAL GENERAL	2 608 834	20 935	2 587 899	2 522 009	TOTAL GENERAL	2 587 899	2 522 009



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LHERAULT (34)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	876 206	652 488
Ventes de produits pour cessions	1 021 576	1 032 140
Prestations de service et animations	1 386 500	1 498 303
Subventions d'exploitation	1 175 201	1 250 150
Produits divers de gestion courante	561 166	770 411
Reprises sur provisions	4 692	164
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 025 342	5 203 656
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	869 583	666 931
Variation des stocks de fournitures à céder	47	-292
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	3 636 914	3 887 264
Impôts et taxes	316	416
Salaires bruts	17 615	23 452
Charges sociales	5 868	7 164
Autres charges	352 935	477 950
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	167 917	184 951
Dotations aux provisions	8 441	4 365
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5 059 636	5 252 201
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-34 293	-48 545
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	493	43 240
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	209 396	107 055
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	209 889	150 295
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	209 889	150 295
RESULTAT COURANT (I + II)	175 595	101 750
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	54 070	176 618
Sur opérations en capital		28
Reprises sur amortissements et provisions	822	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 892	176 646
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	142 938	86 359
Sur opération en capital	182	
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	143 120	86 359
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-88 228	90 287
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	87 368	192 037
TOTAL DES PRODUITS	5 290 124	5 530 597
TOTAL DES CHARGES	5 202 756	5 338 560

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LHERAULT (34)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de *“permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe”*.

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	2 587 899,07 €	2 522 008,86 €
Résultat de l'exercice :	87 367,84 €	192 036,63 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	753	768
dont coopératives et foyers agrégés :	697	720
dont coopératives et foyers non agrégés :	56	48
Nombre de coopérateurs :	72 563	70 971

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 7 084 heure(s) soit un équivalent temps plein de 4 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 95 426 € soit environ 1,83% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif : Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.

Résultat exercice : 87 368 { dont 22 623 pour le siège départemental
dont 64 745 pour les C.R.F. agrégés

Autres créances : 24 609 { dont 22 216 pour le siège départemental
dont 2 393 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans 52 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Autres dettes : 11 865 { dont 9 903 pour le siège départemental
dont 1 962 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans 41 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Disponibilités : 2 534 551 { dont 181 791 pour le siège départemental
dont 2 352 760 pour les C.R.F. agrégés,

soit en moyenne environ 3 376 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement : 167 917 { dont 5 676 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
dont 162 241 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives

soit en moyenne environ 233 par C.R.F. agrégé.

Total des produits : 5 290 124 { dont 241 062 pour le siège départemental
dont 5 074 809 pour les C.R.F. agrégés,

soit en moyenne environ 7 281 par C.R.F. agrégé.

Total des charges : 5 202 756 { dont 176 099 pour le siège départemental
dont 5 010 064 pour les C.R.F. agrégés,

soit en moyenne environ 7 188 par C.R.F. agrégés

Résultat net moyen : 93 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	0,8	0,8
Total	1,8	1,8

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	697	720
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	23	25
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	726	711
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	5	11
Participants aux séances de formation (estimation)	59	86

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LHERAULT (34)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 794	583	1 211		Fonds associatif	179 336	114 373
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	22 623	64 963
Constructions	24 662	6 996	17 666	21 774	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	14 869	10 610	4 259	1 837	TOTAL FONDS PROPRES	201 959	179 336
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	9 238	797
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41 325	18 189	23 136	23 611	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 238	797
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	274		274	320	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés	151		151	5 155	Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	43		43	281	Avances & acomptes reçus		3
Comptes courants OCCE	461		461	48	Fournisseurs	306	1 478
Autres créances	24 962	2 746	22 216	23 700	Dettes fiscales et sociales	3 285	3 602
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	259	1 614
Disponibilités	181 791		181 791	147 049	Autres dettes	9 903	8 863
Charges constatées d'avance	4 674		4 674	4 096	Produits constatés d'avance	7 796	8 567
TOTAL ACTIF CIRCULANT	212 356	2 746	209 610	180 649	TOTAL DETTES	21 549	24 127
TOTAL GENERAL	253 681	20 935	232 746	204 260	TOTAL GENERAL	232 746	204 260

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE LHERAULT (34)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	101 652	99 389
Ventes de produits pour cessions	14 123	5 485
Prestations de service et animations	1 336	1 244
Subventions d'exploitation	23 250	24 650
Produits divers de gestion courante	14	11
Reprises sur provisions	4 692	164
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	145 067	130 943
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	2 826	3 849
Variation des stocks de fournitures à céder	47	-292
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	150 763	132 022
Impôts et taxes	316	416
Salaires bruts	17 615	23 452
Charges sociales	5 868	7 164
Autres charges	417	54
Dotations aux amortissements	5 676	4 088
Dotations aux provisions	8 441	4 365
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	191 969	175 118
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-46 902	-44 175
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	493	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	66 433	107 055
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	66 926	107 055
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	66 926	107 055
RESULTAT COURANT (I + II)	20 024	62 880
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 500	3 036
Sur opérations en capital		28
Reprises sur amortissements et provisions	822	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 322	3 064
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	541	981
Sur opération en capital	182	
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	723	981
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2 599	2 083
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	22 623	64 963

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 232 746 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 22 623.13 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques		1 794,00		1 794,00
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers	24 661,92			24 661,92
Matériel de transport				
Matériel informatique	7 577,49		500,00	7 077,49
Mobilier de bureau	4 203,56	3 588,00		7 791,56
Immobilisations en cours				
Total	36 442,97	5 382,00	500,00	41 324,97

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Investissements : Site internet 1 794€ et placards sous escalier 3 588€

Désinvestissements : Ordinateur Portable (valeur brute : 500 € et valeur nette comptable : 181,51 €)

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%		583,05		583,05
Agencements & Aménagements	17%	2 887,48	4 108,67		6 996,15
Matériel d'activités	33% à 20%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	6 877,35	172,20	318,49	7 049,55
Mobilier de bureau	20%	3 066,30	493,73		3 560,03
Total		12 831,13	5 357,65	318,49	18 188,78

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Stock cahiers	24.00
Stock livre du maitre cycle 3	40.00
Stock livre du maitre cycle 2	23.33
Stock agendas cycle 2	65.13
Stock agendas cycle 3	<u>121.38</u>
	273.84

4. Avances et acomptes versés

Fournisseur Non violence	151.13
--------------------------	---------------

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	10,00		10,00
Usagers 411	32,97		32,97
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	42,97		42,97

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

OCCE 06	<u>461.25</u>
	461.25

7. Autres créances

C.GENERAL	20 000.00
Affaire Puymirat	2 745.92
Fabre	177.18
Produits à recevoir	<u>2 038.60</u>
	24 961.70

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant	<u>0.00</u>
	0.00

9. Disponibilités

CCP Cpte siège	64 840.88
Intérêt Trésort	66 925.82
Livret A	50 000.00
Caisse	<u>23.96</u>
	181 790.66

10. Charges constatées d'avances

Don solidaire 09/10 Fédération Nationale	3 500.00
Maif 09/10	1 085.39
Diverses CCA	<u>88.37</u>
	4 673.76

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour charges				
Engagement de retraite du personnel (1)	797,02	574,85		1 371,87
Provision pour Petits Jardins Saugrenus		7 866,29		7 866,29
S/Total	797,02	8 441,14		9 238,16
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances	3 567,86		821,94	2 745,92
Provisions pour dépréciations	3 567,86		821,94	2 745,92
TOTAL	3 567,86	8 441,14	821,94	10 612,21

Dotations / reprises d'exploitation	8 441,14	
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		821,94
Total	8 441,14	821,94

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	821,94
Total	821,94

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés : NEANT

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées : NEANT

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total	N/A			

5. Avances et acomptes reçus

NEANT

6. Fournisseurs

ARIANETT 34	110.03
LA POSTE	83.20
SECAP	<u>112.30</u>
	305.53

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	1048.70
Urssaf	1095.45
Assedic	193.16
Retraite complémentaire	20.04
Retraite Mornay	351.19
Charges sociales/C.P.	364.32
uniformation	<u>212.71</u>
	3285.57

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Fédération Nationale	<u>258.65</u>
	258.65

9. Autres dettes

DOAT	1 908.59
FRELIN	9.00
SERRANO	40.50
COOP DIVERS	530.00
Diverses C.A.P.	<u>7 414.06</u>
	9 902.15

10. Produits constatés d'avances

P.C.A. Maif	463.07
P.C.A. C.Général 34	6666.66
P.C.A. MAIRIE Montpellier	<u>666.66</u>
	7 796.39

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs=72192	72 563	70 971
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur mais 5€/membre	0,59 €	0,64 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	101 652,20	99 388,75
Cotisations versées à la Fédération	58 757,48	53 937,96
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	58 757,48	53 937,96

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	20 000.00	20 000.00
Subventions communes	2 000.00	2 000.00
Autres subventions jardins saugrenus	1 249.82	2 650.00
Total	23 249.82	24 650.00
Dont versées aux coopératives		

3. Produits exceptionnels

Prod fermetures coops	1 156.07
PROD.EX.ANT.	<u>1 344.26</u>
	2 500.33

4. Charges exceptionnelles

Dons cadeaux	261.25
Charges/Ex.antérieur	<u>280.00</u>
	541.25

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 645.84 €. Echéance du contrat : 03/2013)	1 937.52
	1 937.52

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 60 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de St André de Sangonis, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 7 ter rue des écoles (environ 50 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 3640 heures de travail valorisées à 100 K€ sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La banque postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 01/12/1998 approuvée par l'assemblée générale du 22/04/1998). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :

- un compte «centralisateur» (n°0654334D030), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives,
- un compte « titres » (n°3J300654334001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les avoirs font l'objet de placements en SICAV qui sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés à la Banque Postale	727	752
Solde des comptes mutualisés au 31/08	2 583 614.12	2 485 585.62
Montant des intérêts nets perçus	66 432.76	107 055.23
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%